

LE PRÉSIDENT

Compte-rendu du bureau

du 6 octobre 2011

Publié par extrait en exécution de l'article L. 2121-25 du Code général des collectivités territoriales

L'an deux mille onze, le 06 octobre, à 17 heures 30, le Bureau de la communauté d'agglomération Orléans Val de Loire, dûment convoqué, s'est réuni Salle 004 - Espace Saint-Marc - 5, place du 6 juin 1944 - 45000 ORLEANS.

Sous la Présidence de M. Charles-Eric LEMAIGNEN, Président

Date de la convocation du Bureau : 30/09/2011

ETAIENT PRESENTS :

CHANTEAU : M. Jean-Pierre LEIZOUR
CHECY : M. Jean-Vincent VALLIES
FLEURY-LES-AUBRAIS : M. Pierre BAUCHET
INGRE : M. Christian DUMAS
MARDIE : M. Pierre CHARRON
MARIGNY-LES-USAGES : M. Eric ARCHENAU
OLIVET : M. Hugues SAURY (à partir de 17 h45)
ORLEANS : Mme Isabelle BARANGER, Mme Anne D'AUX, M. Charles-Eric LEMAIGNEN
ORMES : M. Alain TOUCHARD
SAINT-CYR-EN-VAL : M. Christian BRAUX
SAINT-DENIS-EN-VAL : M. Jacques MARTINET
SAINT-HILAIRE-SAINT-MESMIN : M. Christian OLIVE
SAINT-JEAN-DE-BRAYE : M. David THIBERGE
SAINT-JEAN-DE-LA-RUELLE : M. Christophe CHAILLOU
SAINT-JEAN-LE-BLANC : M. Jackie ZINSIUS
SAINT-PRYVE-SAINT-MESMIN : M. Thierry COUSIN
SARAN : M. Roger RUFFIER
SEMOY : M. Laurent BAUDE

ETAI(EN)T ABSENT(S) MAIS AVAI(EN)T DONNE POUVOIR :

BOU : Mme Nicole WOJCIK donne pouvoir à M. Jean-Pierre LEIZOUR

ETAI(EN)T ABSENT(S) EXCUSE(S) :

BOIGNY-SUR-BIONNE : Mme Michèle FOULIARD
CHAPELLE-SAINT-MESMIN (LA) : M. Nicolas BONNEAU
COMBLEUX : M. Jacques BIE
ORLEANS : Mme Béatrice BARRUEL, Mme Muriel CHERADAME, M. Serge GROUARD, M. Michel MARTIN, M. Florent MONTILLOT

M. Roger RUFFIER remplit les fonctions de Secrétaire de séance.

Nombre de délégués composant l'assemblée 29
Nombre de délégués en exercice 29
Quorum 15



Les délibérations suivantes ont été adoptées :

COHESION SOCIALE

CS 01 - Habitat-Logement - Délégation des aides à la pierre - Commune d'Olivet (ZAC du Larry - îlot N) - Construction de 4 logements locatifs sociaux PLS collectifs - Octroi de 4 agréments à Exéo Promotion.

Le bureau a approuvé l'octroi de 4 agréments pour 1 prêt PLS à Exéo Promotion, dans le cadre de la délégation de compétence, pour la construction de 4 logements collectifs situés dans la ZAC du Larry, îlot N, à Olivet.

CS 02 - Habitat-Logement - Délégation des aides à la pierre - Commune de Saint-Jean-le-Blanc (56 rue du Général de Gaulle) - Construction de 5 logements locatifs sociaux PLS collectifs - Octroi de 5 agréments à Exéo Promotion.

Le bureau a approuvé l'octroi de 5 agréments pour 1 prêt PLS à Exéo Promotion, dans le cadre de la délégation de compétence, pour la construction de 5 logements collectifs situés 56 rue du Général de Gaulle à Saint-Jean-le-Blanc.

CS 03 - Habitat-Logement - Délégation des aides à la pierre - Commune d'Orléans (ZAC du Clos de la Fontaine) - Construction de 9 logements locatifs sociaux PLAI collectifs - Attribution de deux subventions - Approbation d'une convention à passer avec la SA HLM Bâtir Centre.

Le bureau a approuvé l'attribution d'une subvention PLAI de 108 000 € au titre de l'Etat sous réserve de l'obtention des crédits délégués par l'avenant de fin de gestion des crédits délégués nécessaires, ainsi que d'une subvention PLAI de 48 060 € au titre de la Communauté d'agglomération à la SA HLM Bâtir Centre sur une assiette prévisionnelle d'opération de 1 210 782 € TTC pour permettre la construction de 9 logements PLAI situés ZAC du Clos de la Fontaine à Orléans et a approuvé la convention de subvention à passer avec la SA HLM Bâtir Centre.

CS 04 - Habitat-Logement - Délégation des aides à la pierre - Commune d'Orléans (ZAC du Clos de la Fontaine) - Construction de 33 logements locatifs sociaux PLUS collectifs - Attribution de deux subventions - Approbation d'une convention à passer avec la SA HLM Bâtir Centre.

Le bureau a approuvé l'attribution d'une subvention PLUS de 29 700 € au titre de l'Etat sous réserve de l'obtention par l'avenant de fin de gestion des crédits délégués nécessaires, ainsi que d'une subvention PLUS de 43 904 € au titre de la Communauté d'agglomération à la SA HLM Bâtir Centre sur une assiette prévisionnelle d'opération de 4 367 058 € TTC pour permettre la construction de 33 logements PLUS situés ZAC du Clos de la Fontaine à Orléans et a approuvé la convention de subvention à passer avec la SA HLM Bâtir Centre.

INFRASTRUCTURES

INF 01 - Infrastructures - Action foncière - Commune d'Olivet - Acquisition d'immeuble - Prolongement du boulevard Victor Hugo - Passation d'une promesse de vente et d'un acte de vente avec Monsieur Guy BOUBAULT.

Le bureau a décidé d'acquérir les parcelles sises Clos de Brunette à Olivet, cadastrées section BW, numéro 661 pour 1034 m², 663 pour 241 m², 664 pour 685m² et 665 pour 194 m² moyennant le prix global et forfaitaire de 105 665,50 euros, auquel il conviendra d'ajouter les frais afférents à la rédaction de l'acte et a approuvé la promesse et l'acte de vente correspondants à passer avec Monsieur Guy BOUBAULT.



RESSOURCES

RESS 01 - Moyens généraux - Mise en oeuvre du projet "organisation de l'intercommunalité" - Immeuble sis 41-43, rue du Bourdon Blanc à Orléans - Approbation d'une convention d'occupation partagée de locaux à passer avec la commune d'Orléans.

Le bureau a approuvé la convention d'occupation partagée à passer avec la Ville d'Orléans, pour une durée de trois ans renouvelable dans la limite de 12 ans et sous réserve du renouvellement parallèle des conventions de mise à disposition de services de la direction des finances et du service de reprographie, concernant les locaux sis 41-43, rue du Bourdon Blanc à Orléans :

- pour une surface de 530 m²
- pour une indemnité forfaitaire annuelle de 50 000 € net révisable chaque année suivant l'indice du coût de la construction.

TERRITOIRES ET DEVELOPPEMENT DURABLE

TDD 01 - Territoires et Développement Durable - Action Foncière - Cession d'immeuble - Commune de Saint-Jean-de-la-Ruelle (1avenue Georges Clémenceau) - Passation d'un acte de vente avec la commune de Saint-Jean-de-la-Ruelle.

Le bureau a décidé de vendre la maison sise à Saint-Jean-de-la-Ruelle, cadastrée AS 41, 42 et 43 pour une superficie totale de 2315m² moyennant le prix global et forfaitaire non assujetti à la TVA de 190 000 € toute indemnité comprise, auquel il conviendra d'ajouter les frais afférents à la rédaction de l'acte et a approuvé l'acte de vente correspondant à passer avec la ville de Saint-Jean-de-la-Ruelle.

TDD 02 - Territoires et Développement Durable - Action foncière - Cession de parcelles - Commune de Levet (18) - Forêt des Grandes Tailles - Passation d'un acte de vente avec l'ONF.

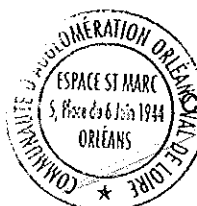
Le bureau a décidé de vendre la forêt sise les Grandes Tailles à Levet (18), cadastrée section BE n° 1, d'une superficie totale de 12 ha 81 a 10 ca, moyennant le prix global et forfaitaire non assujetti à la TVA de 115 300 € toute indemnité comprise, auquel il conviendra d'ajouter les frais afférents à la rédaction de l'acte et a approuvé l'acte de vente correspondant à passer en forme administrative avec l'ONF.

TDD 03 - Territoires et Développement durable - Action foncière - Doublement de la RD 2157- Acquisition d'immeubles - Commune de Saint-Jean-de-la-Ruelle - Approbation d'une promesse de vente et d'un acte de vente à passer avec les consorts DAUDIN.

Le bureau a décidé d'acquérir les immeubles sis à Saint-Jean-de-la-Ruelle, cadastrés section AB 91, AE 447,449, 595, 596, 599, 270, 284, 292,504, d'une superficie totale de 7815 m², moyennant le prix global et forfaitaire de 517 798 euros, auquel il conviendra d'ajouter les frais afférents à la rédaction de l'acte et a approuvé la promesse et l'acte de vente correspondants à passer avec les consorts DAUDIN.

Fait à Orléans, le 7 OCT. 2011

Le Président de la Communauté
d'agglomération Orléans Val de Loire



Charles-Eric LEMAIGNEN